

MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE TEMARA

SOMMAIRE

I-HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE TEMARA.....	3
II- SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	4
III- DONNEES PHYSIQUES.....	5
IV-DEMOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT URBAIN.....	6
V-POTENTIALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA COMMUNE.....	7
VI-INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	9
1-Infrastructures	9
Réseau routier :.....	9
Télécommunication et postes:.....	10
Eau potable et électricité :.....	11
✓ <i>Eau potable:</i>	11
✓ <i>Electricité.</i>	12
Réseau d'assainissement :.....	13
2-Equipements Communaux	14
VII-PERSPECTIVES ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE TEMARA.....	17
A-LE SCHEMA DIRECTEUR.....	18
B-LE PLAN D'AMENAGEMENT.....	18

I-HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE TEMARA

Les historiens marocains divergent sur le bien fondé de la dénomination "Témara"; les uns l'attribuent au nom de Mehdi Ben Toumart, d'autres prétendent, très subjectivement que le mot "Tmara" provient de la sagesse et la circonspection de ses habitants.

Au XIIème siècle, le Sultan Abdel Moumen Almoravide (1130-1163) y construit une mosquée et des établissements d'enseignement de sciences théologiques (à l'enceinte de l'actuelle Ecole Royale de Cavalerie)

Après une éclipse de 5 siècles, le Sultan Alaouite Moulay Ismail (1672-1727) fit édifier autour de la même mosquée l'actuelle muraille qui fait de Témara un Ribat (caserne).

Cependant, la véritable relance fût l'œuvre des Sultans Moulay Abderrahmane (1822-1859) et Moulay Abdelaziz (1894-1908) qui implantèrent à Témara des tribus Oudayas en provenance de Fès (en 1832), anciens militaires (guichs) recrutés par le Sultan Moulay Ismail exemptés de l'impôt et jouissant en contrepartie de leur service militaire de l'usufruit de terrains Etatiques; les mêmes Sultans ont implanté également à Témara, la tribu de Laârb (Maâkil) originaires du sud marocain.

Ces deux composantes ethniques ont survécu jusqu'à nos jours.



II- SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

En 1983, la Commune de Témara a été érigée en Commune Urbaine et chef-lieu de la Préfecture.

Située sur la côte Atlantique, la commune de Témara bénéficie naturellement d'une situation géographique privilégiée à la porte de la capitale administrative (Rabat) et à proximité de la capitale économique du Royaume (Casablanca).

Globalement, la Commune de TEMARA présente plusieurs atouts physiques et humains. Outre sa mitoyenneté avec la capitale nationale, elle n'est distante de la capitale économique que d'environ 70 km. Cette position lui octroie une position stratégique grâce à l'importance des voies de communication la reliant aux deux capitales (autoroute, chemin de fer). Le grand attrait, exercé par son territoire sur la population des provinces voisines, particulièrement Rabat, s'explique par le potentiel urbain qu'il présente.

Le climat de cette région est foncièrement méditerranéen à travers sa douceur tant hivernale qu'estivale. Les précipitations se caractérisent par leur irrégularité.

Les maxima de température varient entre 19 C° et 23 C°, alors que les minima ne descendent pas sous la barre de 11 C° avec une variation interannuelle de l'ordre de 3 C°. La moyenne annuelle des températures est d'environ 18 C° à TEMARA.

Le taux de variance le plus important est observé au mois de Mai, ceci est dû principalement au fonctionnement irrégulier des masses d'air polaires, sahariennes et océaniques à la veille du solstice d'été. La même constatation est valable pour les maxima de température qui enregistrent leur taux de variabilité le plus élevé pendant le mois de Mars en rapport avec le changement de solstice. Dans le premier cas comme dans le second, les températures demeurent douces malgré l'existence de pics de chaleur pendant l'été ou des journées de gel pendant l'hiver.

La commune de TEMARA reçoit comme la ville de RABAT un volume de précipitation non négligeable (entre 250 et 850 mm/an).

Ce volume est irrégulièrement réparti entre les années, cependant la médiane et la moyenne d'une quarantaine d'années d'observation se situent autour de 550 mm/an.

Le nombre de jours de précipitations varie mensuellement et annuellement. Cependant une forte corrélation semble se dégager de l'association de ces deux paramètres. Le volume des précipitations augmente suivant l'augmentation du nombre des journées pluvieuses.

Outre ces précipitations, la commune bénéficie de brouillard fréquent pendant la saison estivale. La moyenne d'humidité de l'air varie entre 75 et 85% et atteint des valeurs importantes la nuit provoquant des rosées et des brumes. Ce type de précipitations occulte compense le déficit hydrique amplifié par une évaporation très élevée (supérieure à 1100mm /an en moyenne suivant la mesure Piche).

La durée d'insolation enregistre des valeurs annuelles importantes, en moyenne supérieure à 2892 h/an et une médiane presque du même ordre.

La répartition interannuelle est irrégulière accusant des différences de plus de 500 heures par an. Un pic qui dépasse 3150 heures/an en 1957 correspond au maximum enregistré pendant près-que 50 ans. C'est un atout supplémentaire dont bénéficie TEMARA.

L'ensoleillement persistant est adouci par des brises de vent provenant de l'ouest dont la vitesse maximale peut atteindre 41 km/h contre un minimum de 5 km/h. La commune connaît aussi quelque jours du Chergui (vent de Sud - Est) réputés par leurs masses d'air chaudes et sèches.

Au total, le cadre climatique de la commune de TEMARA demeure propice au développement de la commune par la douceur de son climat et la modération de ses précipitations. Ceci à l'exception de quelques périodes liées à des manifestations atmosphériques exceptionnelles. La proximité de la ceinture verte apaise grandement les écarts climatiques (brise-vent, régulateur thermique).

III- DONNEES PHYSIQUES

C'est à la faveur d'un large couloir inter dunaire que le noyau de la commune s'est élargi sur une plate-forme de 55 m de hauteur. Les cordons dunaires discontinus se présentent sous forme de monticules qui encadrent la commune par un ensemble de versants de faible amplitude (20 à 30m) à profil convexe. Leur hauteur augmente vers

l'Est pour atteindre plus de 100m de hauteur. Alors qu'en direction du littoral, les dunes présentent des sommets inférieurs à 30 m le long de l'axe de l'autoroute.

En direction de la mer, le relief dunaire s'estompe pour céder la place à une lisière limitée vers l'intérieur par les vestiges d'une falaise morte. La R.S.222 côtière emprunte cette même lisière qui regroupe l'essentiel du tissu urbain côtier.

Les espaces inter dunaires sont parsemés de dayas temporaires dont la dimension varie en fonction des apports de ruissellement. Chacune d'elles constitue le centre d'une large cuvette qui interrompt la régularité de la succession des dunes. Le tissu urbain de la commune de TEMARA tout en épousant ce relief enregistre une percée en direction du littoral à la faveur d'une discontinuité du système dunaire. En général, la faible dénivelée du relief et la platitude de certaines parties de cette région favorisent l'extension de la commune en l'absence d'autres facteurs limitant.

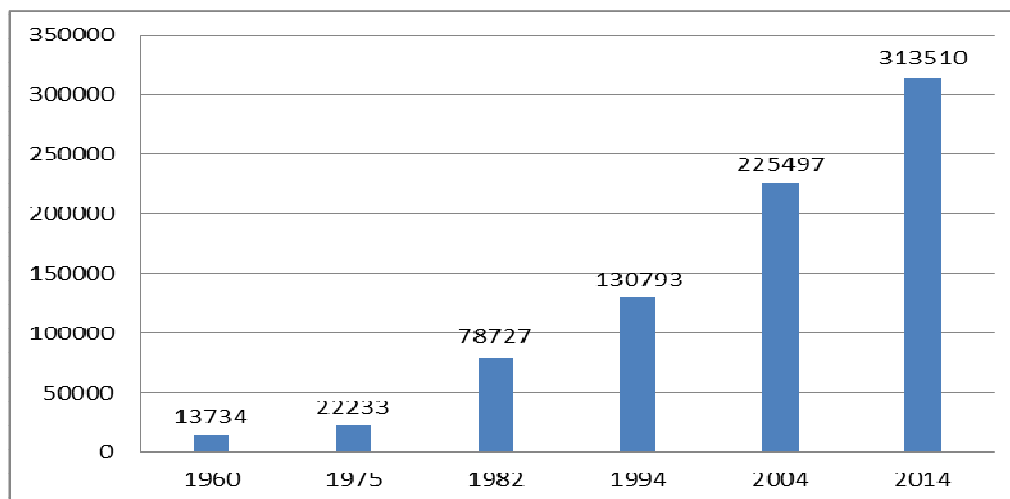
Sur le plan tectonique et sismique, la commune de TEMARA est située dans une zone encadrée par deux failles principales : celle de l'oued Cherrat qui se prolonge vers l'intérieur du pays et la faille de l'oued Bou Regreg. Ces failles ont rejoué pendant le Quaternaire entraînant un léger gauchissement du système dunaire entre Rabat et l'oued Ykem. Cela dit la sismicité de cette région présente des magnitudes prévues assez faibles.

La nature gréseuse des dunes assure un bon drainage souterrain et accroît la stabilité du substratum du périmètre urbain. Stabilité d'autant plus importante que le système des pentes est plus faible (5 à 10 %). Au total, l'assise de la commune de TEMARA présente une capacité porteuse intéressante tant sur le plan géotechnique que structural.

IV-DEMOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

La commune de Témara est caractérisée par sa forte attractivité migratoire régionale et nationale. Cette caractéristique a généré une augmentation accélérée de la population résultant de l'effet combiné de l'accroissement naturel et de la migration.

Les résultats du recensement national de la population et de l'habitat de 2014 (RGPH) révèlent que la population de Témara a atteint 313.510 habitants.



Evolution de la population de TEMARA à partir de 1960

La commune de Témara se distingue des communes de taille comparable par son large champ de recrutement migratoire qui englobe outre l'arrière-pays, l'ensemble des régions marocaines.

Ce flux migratoire additionné à un taux d'accroissement naturel élevé, conduit à une augmentation galopante de la population.

La densité actuelle de la population est de 7516 habitants /km².

Enfin, la population de Témara représente 57,34% par rapport à la population de la préfecture de Skhirat-Témara.

V-POTENTIALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA COMMUNE

La commune de Témara compte à son actif plus de 80 unités industrielles employant plus de 5000 ouvriers et cadres.

En termes d'industrie, Témara détient une position importante au niveau régional. En effet, la commune abrite plus de 80 unités industrielles qui génèrent plus de 5000 emplois. Les secteurs les plus porteurs sont le textile ; le cuir ; l'agroalimentaire ; la chimie et la parachimie ; la production industrielle ; les matériaux de construction, et le liège.

Par ailleurs, la commune de Témara dispose de deux zones industrielles qui se partagent l'essentiel des établissements.

- La première longe la RP1 à la sortie de la ville en direction de Casablanca. Sa superficie actuelle est de 120Ha, extensible à 300 Ha et comprend plus de 50 unités couvrant différents secteurs d'industrie.

- La seconde zone industrielle (Attasnie) est située à l'autre extrémité de la commune en direction de Rabat. Sa superficie qui est de 20Ha offre néanmoins un nombre de lots aussi élevé que celui de la première zone (65 lots aménagés).

Par ailleurs, Témara constitue incontestablement le plus grand pôle de production avicole du Royaume (35% de la production nationale).

D'une manière générale, la plus grande part des investissements est partagée entre quatre activités industrielles, le textile et le cuir avec 48% du total des investissements déclarés, l'agro alimentaire (24%), la chimie et parachimie (20%), par ailleurs, les secteurs du textile et du cuir continuent à se développer à travers la création de nouvelles entreprises avec la participation de plus en plus de capitaux étrangers.

Pour le commerce, une grande partie de la population active de Témara exerce le commerce sous toutes ses formes, outre le secteur structuré et patenté, les quartiers périphériques de la commune sont souvent le siège de marchés locaux (Joutia) où se côtoient les pratiques commerciales formelles et informelles.

La commune de Témara, assure son autosuffisance en matière d'alimentation de base et ses services associés.

L'augmentation du nombre des agences bancaires souligne l'importance des fonds échangés par les citoyens et la relative autonomie de la ville dans ce secteur, de même que le foisonnement des boutiques d'habillement, de l'électroménager, les cafés et restaurants sont autant d'indicateurs de l'amélioration du niveau de vie des habitants et les opportunités d'investissement qu'offrent le marché local.

Quant à l'infrastructure scolaire, sanitaire, culturelle et sociale, elle a connu un certain renforcement pendant ces dernières années, et ce pour rapprocher ces équipements des populations concernées.

En sommes, tous les besoins et contraintes de développement à long terme de cette ville ont été régulés et répertoriés dans les documents techniques et juridiques du plan d'aménagement qui prévoit, à titre indicatif:

- 1600 Ha : surface brute cumulée du périmètre urbain
- 1300Ha : surface réservée à l'habitat
- 25 Ha : surface réservée aux activités
- Capacité maximale : 380.000 habitants

- Habitat : 55%
- Voirie : 20 %
- Industrie : 9%
- Equipement : 20%

On ne peut parler de Témara enfin sans évoquer la ceinture verte qui constitue un patrimoine national et fait la fierté des populations et des élus locaux. Cette grande réalisation s'étendant sur 1500Ha.

VI-INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

1-Infrastructures

Réseau routier:

Témara est dotée d'un réseau routier liant les principaux quartiers de la ville par des avenues, des voies secondaires et des voies tertiaires goudronnées.

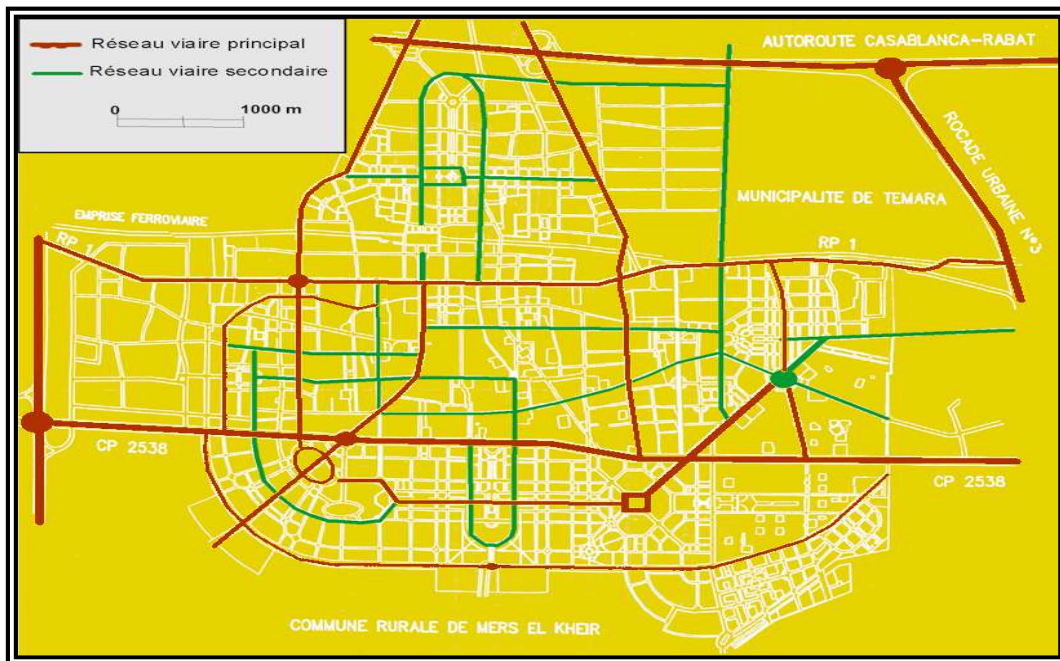
C'est un réseau assez important. Actuellement presque 80% des grands Axes sont dans un état convenable à la circulation. Le grand effort dans ce domaine est la réalisation durant ces dernières années, avec le dédoublement du Boulevard Tarek Ibn Ziad, l'élargissement et le renforcement du boulevard Moulay Ali Chérif, aménagement et élargissement du boulevard Idriss 1er, l'élargissement du pont ADM sur le boulevard Allal Ben Abdellah et la construction du pont Allal Ben Abdellah à Témara.

Cela dit, ce réseau routier est intimement intégré au réseau national que représentent l'autoroute et les routes nationales. La RN1 (actuellement AV.HASSAN II), ancienne liaison Casablanca - Rabat, demeure très fréquentée et parcourue par toutes sortes de véhicules drainant et desservant les communes voisines. Ce trafic routier est évalué à 10 900 véhicules/ jour qui se superposent à la circulation urbaine de TEMARA.

Aussi, la reconstruction du pont Ouled M'taa, réalisé en partenariat avec le Ministre de l'équipement, l'O.NC.F, La Région et la Commune de Témara pour un coût de 17millions de dirhams, vient de donner un nouveau look à l'entrée nord de la commune sur la RN1.

Par ailleurs, l'examen de la carte du réseau de voirie réalisée par le plan d'aménagement démontre la part qu'occupent les routes nationales dans la fluidité de la circulation interurbaine. Les principales artères ont une direction nord-est/sud-ouest épousant le

sens des routes nationales reliant Rabat à Casablanca et ses villes satellites. En revanche, le réseau secondaire se caractérise par une orientation est-ouest reliant la ville à son arrière pays et à la côte. Boulevard Tarik Ibn Zyed, support de la conduite de la Fouarat semble concurrencer la RN1(Avenue Hassan II) dans la liaison entre Témara et Rabat. La RS 202(Avenue Hassan 1^{er}) liant Témara à Aïn El Aouda en passant par Sidi Yahya des Zaers n'assure qu'une partie des liaisons entre ces différents centres urbains.



Réseau de voirie prévue par le plan d'aménagement de TEMARA

Une voie ferrée traverse la commune dans le même sens de la route nationale (RN1) passant en bordure du centre de TEMARA.

Telecommunication et postes:

La commune de TEMARA est dotée d'un réseau téléphonique automatique et d'une station de lignes à grande distance (LGD). Plusieurs fibres optiques urbaines et nationales additionnées à des câbles de basses fréquences et des faisceaux hertziens analogiques et numériques sont en exploitation.

Avec le développement de la téléphonie mobile au Maroc, les trois opérateurs nationaux ont couvert le territoire de la commune de Témara par un réseau de téléphone mobile et ont implanté un grand nombre de station G.S.M.

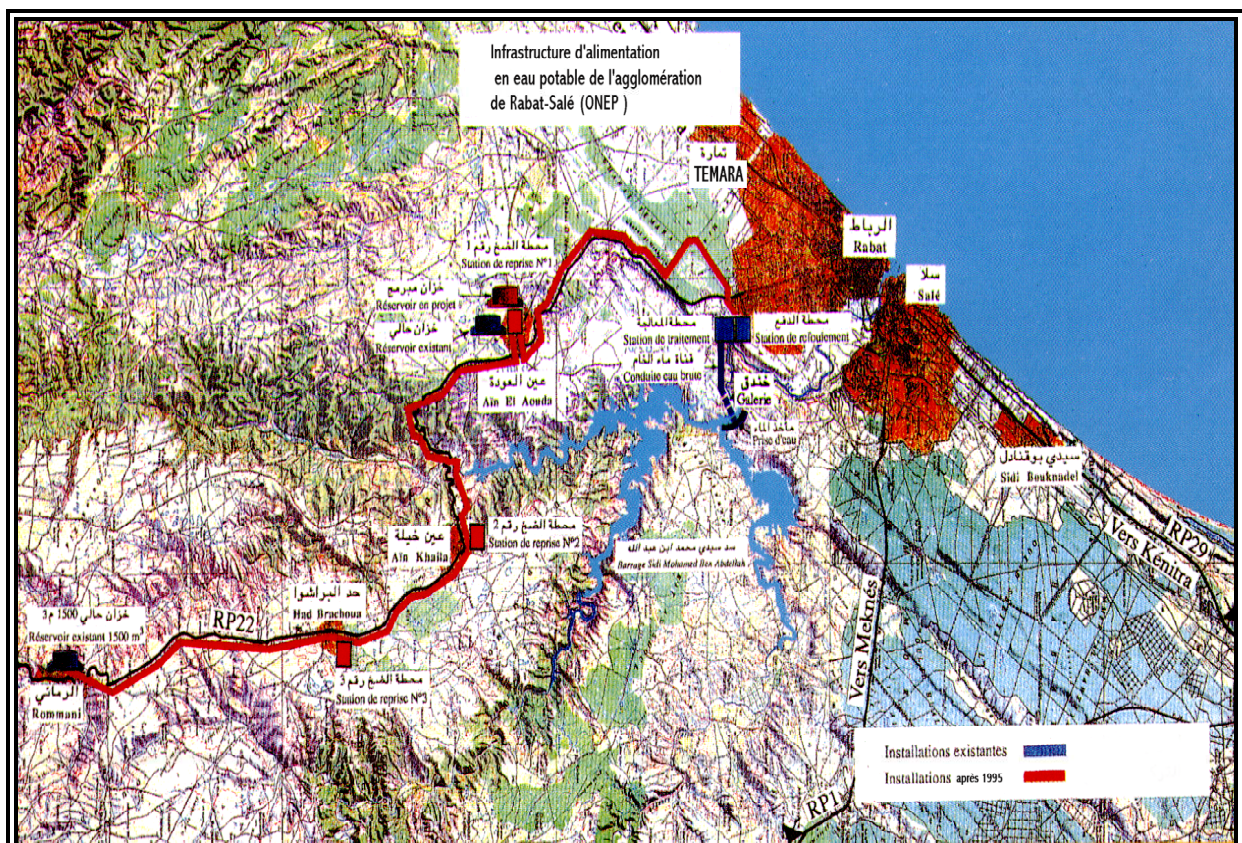
La commune de Témara est aussi dotée d'un nombre de bureaux de postes, répartis dans les différents quartiers de la ville.

Eau potable et électricité:

Depuis le mois de janvier 1999, date de la création de la REDAL, organisme privé, la gestion de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide est assurée par cette société. Cette dernière est responsable de la mise en place des infrastructures nécessaires à l'alimentation en eau potable, à la distribution de l'électricité et à l'assainissement à Rabat et sa région.

✓ Eau potable:

La longueur du réseau de distribution de l'eau potable est actuellement de l'ordre de 360 km. Son état est jugé bon et ne présentant pas de fuites significatives. Le débit disponible est de l'ordre de 7000 m³/s dont 2000 m³/s sont exploités. Cette alimentation est assurée par plusieurs adductions d'eau, en aval des stations de traitement des eaux en provenance de Fouarat et du barrage Sidi Mohamed ben Abdellah.



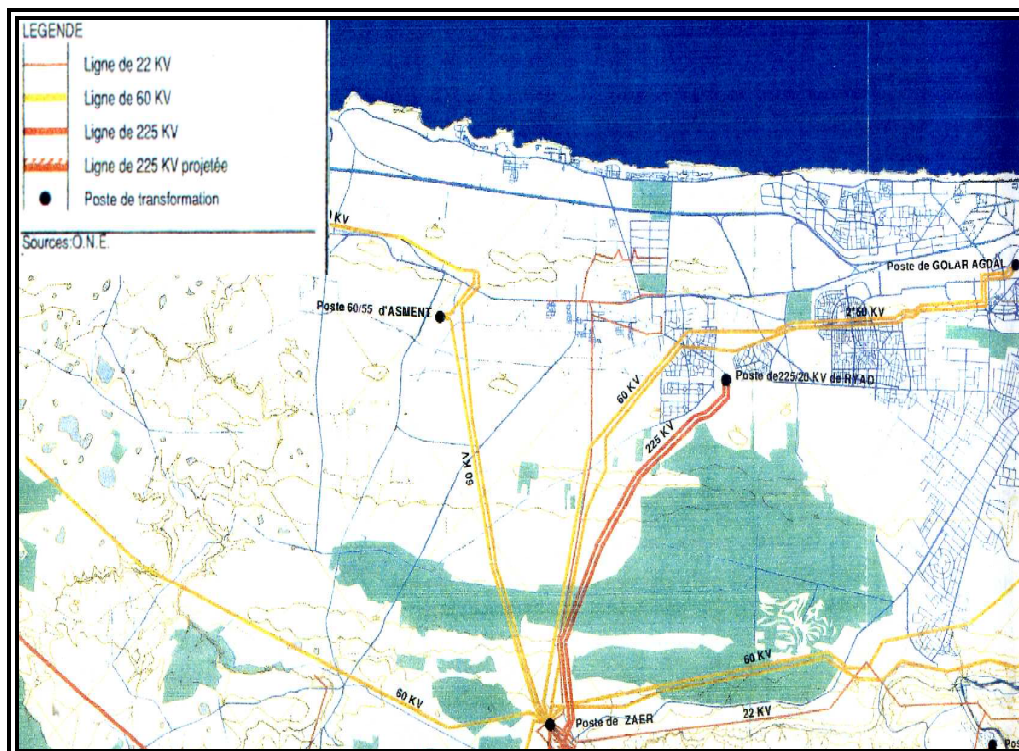
Infrastructure d'alimentation en eau potable des centres de la région de Rabat

Grâce à ces différentes installations et à celle mise en place par la RED et la REDAL actuelle, les besoins en eau de la commune sont couverts à hauteur d'environ 80%, avec 70% de branchements aux réseaux et 30% desservis par les bornes fontaines.

✓ *Electricité.*

Au sud de TEMARA, dans le pays des Zaër se situe le poste de distribution des lignes de transport électrique. Six lignes divergent depuis ce poste en direction de TEMARA. Deux lignes de 60 KV rejoignent le poste d'ASMENT, ajoutées à deux autres de même puissance en direction du poste de Golar Agdal. Quant au poste de transformation de Hay Riad, il se distingue par sa grande puissance 225 KV qui caractérise aussi les lignes qui le relie au poste de Zaër.

Les artères électrifiées ont une longueur d'environ 270 km avec plusieurs milliers de points lumineux (3645U), répartis sur des voies éclairées de 128 km de longueur. La plupart des quartiers sont branchés au réseau d'électricité, au bénéfice de plus de 33000 familles, soit 75% de la population de la ville. Les infrastructures en cours de réalisation tentent d'atteindre 100% de couverture des besoins en électricité de la commune, tant domestiques qu'industriels.



Lignes de transport électrique alimentant TEMARA et les villes voisines.

Réseau d'assainissement:

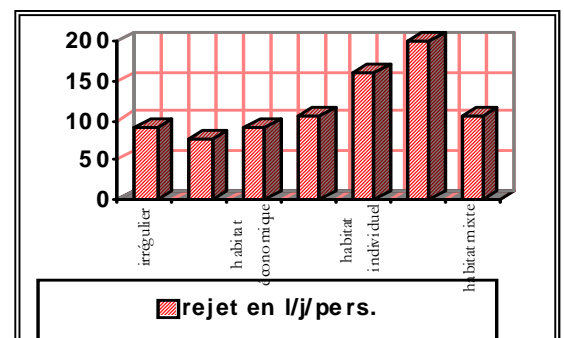
L'essor d'urbanisation de la commune de TEMARA est accompagné d'un important effort d'assainissement depuis 1988. Le développement actuel de l'assainissement individuel se réalise d'une manière vertigineuse. Les ouvrages réalisés avant le lancement du plan directeur d'assainissement comprennent près de 90 km de réseau dont 7 km de réseau primaire, 9.7 de réseau secondaire et 70 km de réseau tertiaire. Les eaux collectées par ce réseau sont acheminées vers un seul exutoire qui débouche sur l'océan en marge du territoire de la Préfecture.

La surface urbanisée et non-assainie couvre un territoire d'environ 163.5 ha, alors que la surface non urbanisée et pas encore assainie représente 2500 ha avant le démarrage du plan directeur d'assainissement.

Actuellement, 18200 branchements sont fonctionnels, soit 60% des ménages sont desservis par un réseau d'assainissement drainant la majorité des quartiers.

Ce réseau mesure environ 240 km de long dont 70% sont en bon état, 25% dans un état satisfaisant et 5% vétuste. Les rejets sont variables en fonction de la typologie d'habitat. Le Plan Directeur d'Assainissement a retenu les valeurs suivantes pour un rejet fixe en litres par jour et par personne.

Le renforcement prévu de ce réseau est handicapé par la topographie de la commune de TEMARA (succession de lignes de crêtes parallèles au littoral). Aussi, le Plan Directeur d'Assainissement opta-t-il pour un système de rétention pluvial et des couloirs « verts » ou caniveaux pour assurer une protection contre les inondations.



rejets par typologie d'habitat (PDA, 1996).

2-Equipements

-Education et Enseignement

Depuis l'année scolaire 2011-2012, le nombre des établissements d'enseignement public est de 61 établissements, se répartissant comme suit :

- ❖ 33 établissements d'enseignement secondaire collégial
- ❖ 16 établissements d'enseignement secondaire collégial
- ❖ 12 établissements d'enseignement secondaire qualifiant

S'agissant des établissements d'enseignement privé, ils connaîtront un accroissement manifeste passant de 59 en 2011-2012 à 71 établissements pendant l'année scolaire 2015-2016.

Par ailleurs, la ville de Témara dispose des établissements de formation professionnelle suivants :

- ❖ 4 établissements rattachés à l'Office de Formation Professionnelle.
- ❖ 1 établissement destiné au développement des capacités des jeunes, géré en partenariat avec une association non gouvernementale.
- ❖ 1 centre de formation professionnelle en métiers d'hôtellerie
- ❖ 1 institut supérieur d'ingénierie appliquée
- ❖ 14 établissements privés, présentant une offre diversifiée en formation professionnelle.

- Santé

Témara se caractérise par une infrastructure assez limitée en matière de prestation de services liés à la santé. Ainsi on peut dénombrer :

- ❖ L'hôpital provincial Sidi Lahcen
- ❖ 3 centres de diagnostic
- ❖ 9 centres de santé se répartissant dans les quartiers : Guich Oudaya, Oulad M'taa, Massira1, Massira 2, Oulad Bennaceur, Oued Eddahab, Fath el kheir, Ennasr, Al Wifaq.

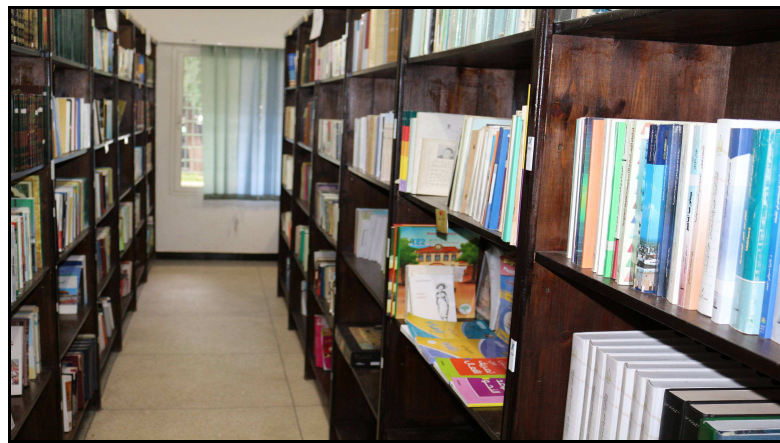
-Culture

En matière de culture, La Commune de Témara dispose des équipements suivants :

- ❖ Le Conservatoire Communal de Musique



- ❖ La Bibliothèque Communale sise à Hay Al Wifaq



- ❖ Le Complexe culturel Mohamed Aziz Lahbabi, devenu opérationnel depuis 2016.



-Jeunesse et Sport

La Commune de Témara s'est dotée au fil des années d'un nombre important d'équipements à destination de sa jeune population :

- 1 Stade Communal sis à Hay Al Andalou



- 4 maisons de jeunes
 - 2 foyers féminins
 - 4 écoles sportives
 - 2 salles omnisports :
- ✓ La salle Mohamed Derfoufi



- ✓ La salle Lakhdar Reddad, inaugurée en 2016



- 1 piscine couverte

-Commerce

En matière de commerce, la commune dispose depuis l'an 2005 d'un important équipement qui bénéficie également aux communes avoisinantes : le Marché de gros de fruits et légumes.

Le territoire de la commune dispose également d'un marché communal non encore opérationnel et quelques grandes surfaces commerciales.



Marché de Gros de Fruits et Légumes

VII-PERSPECTIVES ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE TEMARA

Le développement de la commune se réalise suivant les directives du schéma directeur d'une part et du plan d'aménagement urbain approuvé de l'autre.

A-LE SCHEMA DIRECTEUR

Ce schéma concerne en fait la Wilaya de Rabat Salé et quelques communes appartenant aux préfectures de Ben Slimen, Kénitra et Khémisset. Ses objectifs s'inscrivent entre "les documents d'aménagement du territoire et les plans d'aménagements communaux qui fixent le droit des sols et sont opposables aux tiers".

Deux scénarios sont envisagés par ce schéma qui inclut Témara dans la mouvance du développement futur de l'agglomération de Rabat Salé dans les deux scénarios, les prévisions démographiques et celles des terrains alloués à l'habitat se présentent comme suit :

Dans le cadre de ces deux scénarios, le S.D.A.U projette la limitation de la croissance de la préfecture de Témara Skhirat à environ 300 à 350.000 habitants au terme de la période 1997-2007. Le S.D.A.U justifie cette orientation par la sauvegarde de la zone agricole fertile et irrigable.

Pendant cette période, plusieurs projets d'envergure sont prévus:

- recasement des bidonvillois sur plusieurs sites (10.000 logements)
- création d'un centre urbain à proximité de RP1 où serait implanté le siège de la préfecture

B-LE PLAN D'AMENAGEMENT

Le plan d'aménagement entré en vigueur en 1997, prend en compte les directives du S.D.A.U, son objectif est la réglementation de toute intervention sur le périmètre urbain défini par les plans graphiques qui lui sont associés.

Le règlement est établi conformément au dahir du 17 juin 1992 relatif à l'urbanisme. Le champ d'application de cette réglementation englobe tous les aspects d'urbanisation (lotissements, caractéristiques de l'habitat, zones d'habitat économique, protection des

cimetières, classement des monuments historiques, conservation et exploitation des forêts).

Les principes directeurs appliqués par le plan d'aménagement sont le respect de la ceinture verte, le développement cohérent de l'espace urbain. Pour arriver à ces objectifs, le plan a proposé de ceinturer le périmètre urbain par de larges voiries de contournement ou de bouclage qui permettent d'affirmer nettement les limites de la ville. Sur l'ensemble du périmètre ainsi défini, se juxtaposent surfaces urbanisable, ceinture verte et zone agricole.

Ce périmètre urbain a été prévu pour une population de 462000 habitants en l'espace de 10 ans. Une grande partie des lotissements prévus ou réalisés ont une vocation sociale, surtout ceux initiés sur les terres Guich avec une capacité d'accueil d'environ 160.000 habitants. Le plan a prévu aussi un habitat individuel et 27 % dans des immeubles contre 66% de la population dans des logements économiques.

Plusieurs équipements ont été prévus dans le cadre de ce plan d'aménagement. Ils touchent l'ensemble des secteurs de la vie quotidienne des citoyens (enseignement, activités économiques, secteur socioculturel, vie religieuse, espace vert). Une partie des équipements a été réalisée grâce aux efforts des élus et des autorités locales. Cependant, la part des équipements projetés et non réalisés demeure majoritaire tant sur le plan du nombre des unités que sur celui des surfaces à exploiter.

En conclusion, on peut résumer les axes stratégiques de développement de la ville de Témara à :

- 1- La mise à niveau urbanistique de la ville.
- 2- Le développement économique et social.
- 3- La mise à niveau des infrastructures et équipements de base.
- 4- L'embellissement de la ville et la protection de l'environnement.

CONCLUSION GENERALE

La commune de Témara présente plusieurs atouts tant sur le plan physique qu'humain.

Outre sa proximité de la capitale politique du Royaume (centre décisionnel, important marché économique) elle est dotée d'un arrière pays agricole très riche et plusieurs espaces boisés qui constituent son poumon. La mer, quoiqu'en dehors du territoire de la Commune demeure présente, à travers les estivants et les emplois saisonniers que génère l'activité touristique pendant les vacances d'été. Le secteur industriel en pleine expansion contribue activement à la résorption du chômage à travers l'emploi de jeunes issus de la ville ou des campagnes environnantes.

Cet élan de croissance est sous-tendu par plusieurs aspects négatifs qui concernent le développement de l'habitat précaire et non réglementaire, l'extension du secteur informel et l'insalubrité de certains quartiers périphériques. Les objectifs définis par le plan de développement urbain prennent en considération ces différentes carences en projetant l'extension des infrastructures de voirie, d'assainissement et de l'eau potable. De plus, ce plan propose de restructurer les quartiers sous intégrés, soit dans le cadre d'opérations d'habitat social ou en planifiant la création de nouveaux quartiers adaptés aux caractéristiques socio-économiques des demandeurs de logement.

En définitive, les élus et les autorités locales sont conscients de l'importance des défis à relever tant sur le plan social qu'économique. L'application des directives du plan d'aménagement doit être accompagnée d'une hiérarchisation intelligente des priorités de la Commune. Cette hiérarchisation ne peut être efficace que si elle émane d'une concertation continue et attentive des doléances des citoyens.